



Alain MAROIS
Président du SMICVAL du Libournais-Haute Gironde
Vice-Président du Conseil Général de la Gironde
Conseiller Général du Canton de Guîtres
Maire de St DENIS de PILE

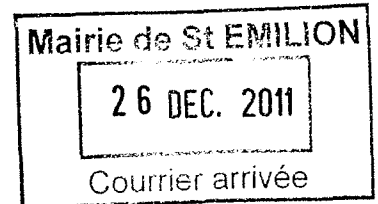
Réf : 2011-2682

Hôtel de Ville
A l'attention de Monsieur LAURET
6, place Pioceau
33330 SAINT EMILION

Affaire suivie par :
Responsable Département Collecte
Olivier GUILMOIS

Objet :
«Modification du jour de collecte »

St Denis de Pile,
le 23 décembre 2011



009836

Monsieur le Maire,

Il y a 18 mois environ, le SMICVAL, pour répondre à des objectifs d'harmonisation du service de collecte sur l'ensemble de son territoire et d'optimisation, modifiait les fréquences de collecte sur votre commune. L'addition de ces changements de fréquence avec la mise en œuvre d'un règlement de collecte et la sensibilisation de vos administrés ont engendré des résultats au-delà de nos espérances.

C'est ainsi que sur l'année 2011 le tonnage des déchets résiduels a diminué de 10 % alors que celui des emballages et papiers au porte à porte a augmenté de 13%.

Ces résultats ont largement contribué à l'atteinte dès 2011 des objectifs de valorisation du Grenelle de l'environnement et à la diminution de l'appel à produit demandé par le SMICVAL cette année.

En revanche, ces fortes variations entre les flux de déchets résiduels et les collectes sélectives entraînent pour le prestataire de collecte de nombreuses disparités dans les circuits de collecte (allongement de certains circuits et du temps de travail, recours accru à l'intérim pour former des équipages de renfort...).

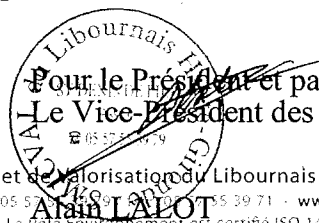
La société SITA Sud Ouest, prestataire de service assurant la collecte des déchets dans votre commune, a proposé au SMICVAL une nouvelle organisation tenant compte des tonnages collectés actuellement, pour rationaliser ces moyens.

A partir de la semaine du 6 février prochain, les jours de ramassage de déchets sur votre commune seront :

	Déchets résiduels	Emballages et papiers
SAINT EMILION Bourg	Lundi et Vendredi matin	Mercredi matin
SAINT EMILION Est	Lundi matin	Lundi matin (semaines impaires)
SAINT EMILION Ouest	Lundi après-midi	Lundi après-midi (semaines impaires)

Pour informer vos administrés de ce changement, le SMICVAL a élaboré un calendrier de collecte propre à chaque commune. Ce calendrier sera distribué à vos administrés courant janvier par les services postaux.

Comptant sur votre collaboration, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations distinguées.


Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président des Exploitations
Alain LAURET

